

Asbestos reprend le travail

C'est avec un profond soupir de soulagement que l'opinion publique de la province de Québec a accueilli, en fin de semaine, la nouvelle de la fin de la grève chez les mineurs de l'amiante.

Par ses diverses répercussions, cet opiniâtre différend ouvrier avait créé chez nous un climat malsain de méfiance contre certaines institutions capitalistes. Le gouvernement de l'Union Nationale, mal inspiré depuis le début et surtout mal disposé par la cinglante rebuffade que son funeste Bill Numéro 5 a reçue dans tous les milieux, a aggravé outre mesure la situation par des gestes inutilement draconiens.

Controverses, matraques, échauffourées, insinuations contre les membres du clergé, entêtement à faire prévaloir des lois boiteuses sur la justice sociale, tout ce cauchemar MM. Duplessis et Barrette ont tenu à nous le faire vivre, à le faire subir à des milliers de grévistes catholiques sans ressources pécuniaires depuis le 13 février dernier.

Il serait difficile d'oblitérer tout cela du jour au lendemain dans la mémoire des gens. Mais réjouissons-nous du fait qu'en dépit des mauvaises volontés officielles, qu'en dépit des préoccupations de politicaillerie qui retenaient en juin M. Barrette loin de sa besogne de ministre du Travail, il y ait eu une autorité capable de comprendre l'ampleur de ce problème et d'y apporter les ressources d'une vive intelligence. C'est à S. Exc. Mgr Maurice Roy que s'adresse aujourd'hui toute notre gratitude.

Source : « Asbestos reprend le travail », *Le Canada*, le 4 juillet 1949, p. 4.